

CONSIGNES POUR LES VISITEURS DE PATIENTS HOSPITALISÉS

À compter du **vendredi 15 octobre**, tous les **visiteurs** (personnes de 13 ans et plus) devront présenter une **pièce d'identité**, de même que leur **passport vaccinal** pour entrer à l'Institut de Cardiologie de Montréal (ICM). Certaines personnes sont exemptées de démontrer qu'elles sont adéquatement protégées. **Visitez la page [Passport vaccinal obligatoire pour les visiteurs et les accompagnateurs afin de connaître les détails.](#)**

À votre arrivée à l'ICM, vous devez :

- Procéder à l'**hygiène des mains** en entrant et en sortant de l'hôpital, ainsi qu'en entrant et en sortant des chambres;
- Porter un **masque de procédure en tout temps** pendant la visite et vous assurer qu'il **couvre votre bouche et votre nez; ne pas retirer votre masque à la chambre de votre proche;**
- Conserver une **distanciation physique d'au moins 2 mètres** (environ 6 pieds) en tout temps;
- N'apporter que les effets personnels essentiels (sous-vêtements, brosse à dents, prothèse, lunettes, appareil auditif, etc.). La nourriture de la maison est autorisée; les installations, telles que micro-ondes et réfrigérateur, ne peuvent par ailleurs pas être utilisées;
- **Signifier votre présence** dès votre arrivée au poste des infirmières de l'unité de soins avant de vous rendre dans une chambre;
- **Demeurer dans la chambre** durant la durée de la visite; éviter, autant que possible, de circuler dans l'hôpital.

Nous rappelons aussi que :

- Les visites **se terminent à 21h.**
- Les visiteurs sont autorisés; **deux (2) visiteurs à la fois** par patient sont autorisés, sauf à **l'urgence où un seul visiteur à la fois** est permis.
- La **personne significative** peut être présente en tout temps.
- Des **particularités** s'appliquent à certaines clientèles /certains secteurs, tels que les **soins palliatifs et de fin de vie**, ainsi que le département des **soins intensifs chirurgicaux**.
- Si nécessaire, l'**équipement de protection individuel (ÉPI)** devra être porté avant d'entrer dans la chambre.

Le droit de visite peut être révoqué sans préavis si les consignes en vigueur ne sont pas respectées. Il en va de la sécurité de tous.

L'ensemble de ces directives peuvent être modulées en cas de situations particulières ou pour des raisons humanitaires.

L'accès aux visiteurs/accompagnateurs peut également être restreint temporairement en cas d'éclosion ou si l'achalandage s'avère trop important et ce, dans le but de réduire les risques de propagation du virus.

L'ICM vous remercie de votre compréhension et collaboration!



INSTITUT DE
CARDIOLOGIE
DE MONTRÉAL

AFFILIÉ À
Université 
de Montréal